Séminaires sur la gouvernance des coopératives

La vie associative d'une coopérative

19 octobre 2006

Développement économique Canada
Canada Economic Development
Canada

CDR Coopérative de Développement Régional
Saguenay–Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec
20e anniversaire

Desjardins

La vie associative d'une coopérative

- Gérard Perron
  - Expert-conseil en développement économique et coopératif

www.gerardperron.com

octobre 2006

Structure de présentation

- Nature de la vie coopérative?
- Pourquoi l'évaluer?
- Comment l'évaluer?
- Les suites à la formation

Objectifs

- Meilleure connaissance de la vie coopérative et des outils d'évaluation
- Comprendre l'avantage de connaître et promouvoir sa distinction coopérative
- Comprendre le rôle et les responsabilités du conseil d'administration dans ce domaine
- Posséder une base de référence pour choisir un modèle d'évaluation

Première partie : Nature de la vie coopérative

- Engagement social
  - Inclus l'engagement environnemental
- Autres dimensions selon le secteur d'activité

Première partie : Nature de la vie coopérative

- Profil des membres
- Information aux membres
- Assemblée générale
- Conseil d'administration
- Formation
- Gestion financière
- Ressources humaines

Première partie : Nature de la vie coopérative

- 7 principes coopératifs
  - ACI AMERICA
  - EURO COOP
  - CCA
  - CQCM

7 principes coopératifs

- 1. Adhésion volontaire et ouverte à tous
  - accessibilité
  - Possibilité de quitter
  - Gestion du registre des membres

7 principes coopératifs

- 2. Pouvoir démocratique exercé par les membres
  - Représentativité des élus
  - Organisation et représentativité de l'assemblée générale
  - Protection et promotion des droits démocratiques

7 principes coopératifs

- 3. Participation économique des membres
  - Capitalisation
  - Financement du développement
  - Transactions avec les membres
  - Rentabilité d'usage

7 principes coopératifs

- 4. Autonomie et indépendance
  - Autonomie financière
  - Autonomie décisionnelle

7 principes coopératifs

- 5. Éducation, formation et information
  - Éducation coopérative, formation et information aux dirigeants, employés et membres
  - Promotion de la formule auprès des jeunes en particulier et dans le milieu en général

7 principes coopératifs

- 6. Coopération entre les coopératives
  - Coopération sectorielle
  - Coopération intersectorielle

7 principes coopératifs

- 7. Engagement envers la communauté
  - Dans le développement socioéconomique

Première partie : Nature de la vie coopérative

- Valeurs coopératives
- La prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité
- Une éthique basée sur :
  - l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme

Première partie : Nature de la vie coopérative

- Valeurs et principes

La vie associative d'une coopérative

- Deuxième partie :
- Pourquoi l'évaluer?

Deuxième partie : Pourquoi évaluer la vie coopérative?

- La performance s'améliore si on renforce la vie coopérative

- Daniel Côté
- J. Tom Webb
- Robert Briscoe, Michael Ward et David Griffiths

Deuxième partie : Pourquoi évaluer la vie coopérative?

- Comment intégrer les valeurs coopératives dans les pratiques de gestion?

Deuxième partie : Pourquoi évaluer la vie coopérative?

- « Quand j'aurai terminé cet exercice, je comprendrai mieux ma distinction coopérative. Et fiez-vous à moi, je saurai la faire valoir! »

Avantages coopératifs

- Un code d'éthique « génétique »
- Une finalité autre que le profit
- Une entreprise de solidarité
  - équité
  - réseau
  - création

Avantages coopératifs

- Plus qu'un client, un membre
- Valorisation du développement des compétences
- Enracinement dans le milieu
- Prise en charge

Pourquoi évaluer la vie coopérative?

- Meilleure connaissance des avantages
- Meilleure information sur les enjeux
- Meilleur partage de l'information
- Amélioration du processus de décision
- Rapprochement avec les partenaires
- Encourage l'amélioration continue

La vie associative d'une coopérative

- Trosième partie :
- Comment l'évaluer?

Troisième partie : Comment l'évaluer?

- Trois niveaux d'évaluation

- Bilan
- Audit
- Certification

Bilan

- ≠ visibilité externe, mais :
- Meilleure connaissance de soi
- Comprendre sa distinction
- Meilleure connaissance des membres
- La ristourne n’est pas le seul élément de distinction

Audit coopératif

- Auditeur reconnu
- Publié

Certification de conformité

- 3 avantages
  - Responsabilisation du conseil d'administration
  - Auditeur
    - Externe
    - Accrédité
  - Visibilité

Engagement de l'ACI

"The Board believes that having access to such a tool, which can validate and demonstrate the distinctiveness of co-operatives in a consistent and measurable way throughout the world, is something that may be of real value to ICA members."

February 2005

Troisième partie : Comment l’évaluer?

- Outils d’évaluation

Bilan de conformité du CQCM

- Historique de développement
- Rôle du Conseil Québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
- Bilan, audit et certification

Bilan de conformité du CQCM

Objectif de l'évaluation

Doter les coopératives d'un moyen leur permettant :

- D'évaluer objectivement la conformité de leurs pratiques coopératives avec les sept principes de l'ACI;
- D'utiliser davantage le potentiel de leur distinction coopérative;
- D'optimiser leur performance globale à titre de coopératives.

Présentation du guide d'évaluation

Il a été élaboré selon le modèle et les règles du mode de certification de la qualité ISO. C'est à dire qu'il évalue la qualité du processus de décisions afférent à la mise en pratique des valeurs et des principes de la coopération, mais qu'il n'évalue pas la nature ni la qualité de ces mêmes décisions.

Présentation du guide d'évaluation

- 7 principes
- Dimensions et indicateurs
- 3 degrés

Les trois degrés

- Le premier degré exige de recueillir de l'information afférente à un indicateur;
- Le deuxième degré exige de prendre des décisions sur le sujet;
- Le troisième degré exige d'avoir mis ces décisions en application, d'en avoir évalué les résultats et, éventuellement, apporté les correctifs nécessaires.

Présentation du guide d'évaluation

- On doit satisfaire à toutes les exigences d'un degré pour se qualifier à ce degré.
- Veiller à la conformité coopérative est une responsabilité relevant du conseil d'administration.

Présentation du guide d'évaluation

- Selon la rapidité à trouver les renseignements nécessaires, il faut planifier entre 20 et 30 heures pour se préparer à un audit.
- « Maintenant, je comprends mieux ce qui nous distingue et c'est plus facile de le mettre en valeur. »

Troisième partie : Comment l’évaluer? suite

Des exemples d’exigences dans le guide d’évaluation.

Troisième principe: participation économique des membres

- **Capitalisation**
- **Financement du développement**
- **Transactions avec les membres**
- **Rentabilité d'usage sur le plan financier**
- **Rentabilité d'usage non financière**

3.1E) Rentabilité d'usage non financière

- *La coopérative recueille des données et le conseil d'administration y a accès.*
- NOTE : L'information recueillie peut concerner, par exemple :
- La gamme des services offerts aux membres;
- L'accessibilité des services (heures d'ouverture, formation en prévention, regroupement d'achats);
- Des moyens d'information (revues, dépliants, soirées d'information, etc.);
- Des services offerts au milieu.

3.2E) Rentabilité d'usage non financière

3.2E1) Les administrateurs analysent l'information reçue au premier degré et, le cas échéant, des priorités d'action sont établies

3.2E2) Les administrateurs consultent les outils conçus par la Fédération (le cas échéant) pour améliorer le service aux membres

3.3E) Rentabilité d'usage non financière

3.3E1) Les priorités d'action définies au deuxième degré sont traduites en actions

3.3E2) La coopérative entreprend des actions pour démontrer aux membres les avantages non financiers dont ils bénéficient en utilisant la coopérative

CINQUIÈME PRINCIPE : ÉDUCATION, FORMATION ET INFORMATION

- **Éducation et information fournies aux membres dans le domaine spécialisé de la coopérative**
- **Promotion de la formule coopérative auprès des jeunes**
- **Promotion de la formule coopérative dans le milieu**

5.1A) Information et éducation coopérative fournies aux membres et aux dirigeants élus de la coopérative

- **5.1A1) Information diffusée aux membres**
- *La coopérative informe les administrateurs des différentes initiatives pour promouvoir sa distinction coopérative et sa vie associative.*

5.1A) Information et éducation coopérative fournies aux membres et aux dirigeants élus de la coopérative

5.1A2) Les administrateurs sont informés des activités de la Semaine de la coopération

5.1A3) Les administrateurs sont informés des principales décisions de la Fédération

5.2A) Information et éducation coopérative fournies aux membres et aux dirigeants élus de la coopérative

- **5.2A1) Information diffusée aux membres**
- *La coopérative analyse la qualité de l'information transmise aux membres et les administrateurs en sont informés et établissent des priorités.*

5.2A) Information et éducation coopérative fournies aux membres et aux dirigeants élus de la coopérative

5.2A2) Les administrateurs décident des activités de la Semaine de la coopération

5.2A3) Les administrateurs analysent les informations présentées par la Fédération

5.3A) Information et éducation coopérative fournies aux membres et aux dirigeants élus de la coopérative

5.3A1) Des documents démontrent que des actions sont entreprises pour améliorer l'information diffusée aux membres à partir des priorités du point 5.2A1

5.3A) Information et éducation coopérative fournies aux membres et aux dirigeants élus de la coopérative

- **5.3A2) Les administrateurs participent aux activités de la Fédération**
- *Des documents administratifs démontrent que des administrateurs ont participé à trois activités organisées par la Fédération.*

La vie associative d'une coopérative

- **Quatrième partie : Les suites à donner…**

Quatrième partie : Suites à la formation…

- Accessibilité de l'outil?
- Votre intention en regard de la mise en place d'un processus d'évaluation de la vie coopérative

  (intérêt, priorité…)

La vie associative d'une coopérative

- **Conclusion**

Conclusion

- Plusieurs initiatives non concertées
- L'évaluation de la vie coopérative va continuer à se développer
- Des outils pour promouvoir et évaluer la vie coopérative sont disponibles

La vie associative d'une coopérative

- **Merci!**

- Gérard Perron
  - Expert-conseil en développement économique et coopératif

www.gerardperron.com

octobre 2006